

PAR COURRIEL

Montréal, le 28 avril 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 23 avril 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 23 avril dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- savoir l'historique des permis de recycleur de pièces automobiles détenus par au 710, route 265 à Plessisville.

En réponse à votre demande, nous vous informons que les seuls permis que notre organisme a délivrés à cette adresse sont ceux de Recyclage Pellerin inc. Sachez également qu'aucune personne nommée _____ n'a détenu de permis délivré par l'Office ou été administrateur d'une entreprise détenant un permis de l'Office.

Veillez enfin noter que, si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers émises avant le 19 octobre 2015, votre demande doit être formulée à la Société de l'assurance automobile du Québec :

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC (SAAQ)**

Me Nathalie Jacques
Directrice du Bureau de l'accès à l'information et
de la protection des renseignements personnels
333, boul. Jean-Lesage, local N-6-45, C.P. 19
600, succ. Terminus
Québec (QC) G1K 8J6
Tél. : 418 528-4338
Télééc. : 418 528-6224
nathalie.jacques@saaq.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard
Substitut à la responsable de l'accès à l'information

p. j.